

Ajustement structurel et désengagement de l'Etat en Côte d'Ivoire

*Echimane Mozou Vincent**

*Niamkey Amlan Madeleine***

SUMMARY. Structural Adjustment programmes devised by the IMF and World Bank and implemented in developing countries have failed because the major theoretical assumptions informing these programmes are false. In general, they have resulted in the deterioration of the standard of living of the population, regression of economic activities, social upheavals and an unbearable debt burden. In the case of Côte d'Ivoire, the IMF notion of disequilibria does not reflect the nature of the existing supply and demand. The prescribed restrictive monetary and budgetary measures tend to aggravate the crisis. Contrary to the IMF solutions, alternative measures can be adopted to solve the problem in the balance of payment and budget deficit i.e. cutting imports of inessential products, equal resource inputs to the food and export sector in agriculture. Disengagement of the state from the economy, privatization and an open market will not eliminate the existing disequilibrium. On the contrary, the economic role of the state needs to be reinforced and public enterprises must be reformed. Economic development should be primarily based on the mobilization of internal resources. The restructuring of the economy of developing countries will be of little use without a concomitant opening and favorable restructuring of the developed countries.

Introduction

La crise économique qui sévit depuis plusieurs années n'épargne aucun pays. Pour sortir de cette crise, des programmes de redressement sont prescrits par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, tant aux pays développés que sous-développés. Ces programmes qui sont plus ou moins appliqués ont donné quelque fois des résultats positifs ou mitigés. Cependant ils sont le plus souvent catastrophiques, lorsqu'ils ne provoquent pas des troubles¹.

La Côte d'Ivoire est l'un des pays en voie de développement auquel le FMI a décerné un satisfecit pour avoir appliqué avec succès la thérapeutique prescrite. Nous allons voir si cette thérapeutique d'ajustement structurel et de désengagement de l'Etat a permis réellement d'extirper le mal dont souff-

* Assistant à la Faculté des Sciences Economiques d'Abidjan, Côte d'Ivoire

** Assitante à la Faculté des Sciences Economiques d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

1 Cf. la révolte du pain en Tunisie.

fre l'économie ou, en d'autre termes, si elle a permis l'assainissement et le redressement économique souhaités.

Les difficultés que connaissent surtout les pays en voie de développement expliquent-ils l'intérêt que les deux organismes internationaux attachent aux politiques d'ajustement structurel et au désengagement de l'Etat? Quel peut-être la nature du lien entre les deux aspects de ces mesures? Et quelle est la réalité de ces mesures dans leurs applications? Ce sont là autant de questions qui viennent à l'esprit à l'évocation du programme d'ajustement structurel.

Notre travail va s'articuler autour des deux axes suivants:

I - Ajustement structurel, fondement du désengagement de l'Etat.

II - Politique d'ajustement structurel et désengagement de l'Etat: une analyse critique.

Ajustement structurel, Fondement du Désengagement de l'Etat

Que renferment les notions d'ajustement structurel et de désengagement de l'Etat, et quelles sont les causes de l'adoption de ces mesures.

A - Concepts d'ajustement structurel et de désengagement de l'Etat

1) Concept d'ajustement structurel

La notion d'ajustement structurel sur le plan international a vu le jour avec les déséquilibres des balances des paiements des pays membres du FMI. Ce qui fait dire à Dominique Carreau qu'en général les crises monétaires trouvent leurs origines dans les déséquilibres des balances des paiements qui affectent les pays²

Selon les statuts du FMI, "si un déséquilibre important, fondamental, survient dans l'économie d'un pays et qu'il se traduit, entre autre, par un large déficit dans sa balance des paiements, il convient alors de recourir au processus d'ajustement"³. Des mesures internes et externes s'imposent alors pour éviter l'aggravation et le prolongement d'un tel déséquilibre.

Sur le plan interne, cela se résoud le plus souvent par l'adoption d'un programme de stabilisation, et sur le double plan interne et externe, par des modifications du taux de change, voire la dévaluation de la monnaie nationale. Aujourd'hui, la communauté économique internationale ne peut rester indifférente aux déséquilibres d'un pays ou d'un groupe de pays au risque de mettre en péril le bon fonctionnement du système monétaire international; aussi le Fonds, chargé de veiller à son bon fonctionnement, propose-t-il aux pays en difficulté de balance des paiements des mesures types pour rétablir l'équilibre et assainir leurs économies. Ces mesures prennent le nom de programme de stabilisation ou d'ajustement structurel. Pourquoi "ajustement structurel"? C'est que, le FMI distingue deux types de déséquilibres de la

2 Dominique Carreau: *Le système monétaire international.- Aspects juridiques.* - Armand Colin, Paris, 1972, p. 171.

3 Dominique Carreau: op. cit. page 172.

balance des paiements: un déséquilibre temporaire et un déséquilibre fondamental.

Est considéré comme temporaire, un déséquilibre dû à la conjoncture interne ou internationale de sorte que des situations telles que les mouvements des capitaux, la réduction du volume des réserves soient temporaires.

En revanche, "un déséquilibre est dit fondamental si celui-ci ne peut être résorbé que par des mesures déflationnistes, à moins qu'on ne procède à un ajustement au pair"⁴. Ou encore pour être plus proche de la conception classique et empirique de Mikessel, est "fondamental, un déséquilibre tel qu'aucune mesure satisfaisante autre que l'ajustement du taux de change, ne puisse être prise pour restaurer l'équilibre"⁵. Situer exactement la limite entre le temporaire et le fondamental n'est pas une tâche aisée. Des situations de déséquilibres aussi diverses que possibles peuvent être qualifiées de temporaires ou de fondamentales selon la seule appréciation du FMI qui prescrit alors le remède "adéquat".

Dans tous les cas c'est à partir des interventions du Fonds qu'on pourra savoir la nature de l'ajustement⁶. Mais au vu de ce qui précède, on peut se rendre compte qu'il y a deux types d'interventions. Lorsqu'il s'agit d'un déséquilibre temporaire, l'apport d'un financement temporaire adéquat suffit à rétablir l'équilibre. Ainsi avant 1980, on pourrait dire que les déséquilibres des paiements des pays en développement étaient "temporaires", car l'intervention du FMI se limitait à un apport financier pour stabiliser les paiements extérieurs. Les mesures appliquées sont dites de stabilisation. Elles consistent à "geler" les salaires, à diminuer le déficit budgétaire, à supprimer les subventions sur les produits de première nécessité etc., en vue de réduire la demande intérieure.

Dans le cas d'un déséquilibre estimé irréversible, le Fonds applique aux pays un programme d'ajustement structurel. L'ajustement structurel représente en quelque sorte l'effort que le FMI demande aux pays en difficulté pour permettre la résorption du déséquilibre, en contre partie de sa contribu-

-
- 4 Bruno Bekelo-Ebe, les mesures de "stabilisation" du FMI et le déséquilibre extérieur dans les pays en voie de développement in *Problèmes Economiques* No 1652 déc. 1979, p. 7.
 - 5 Mikessel, R.F.; *Foreign exchange in the Post world war*. New York 20th, New York 20th Century Fund, 1959. Cité par Bekoko-Ebe in article cité p. 7.
 - 6 Maktar Diouf fait une analyse remarquable des fondements théoriques qui sous-tendent la politique d'Ajustement Structurel du FMI, à savoir: - l'approche par les prix qui repose sur la théorie quantitative de la monnaie et l'approche revenu, faisant intervenir le multiplicateur du crédit. Maktar Diouf: *Fondements théoriques des politiques d'ajustement du FMI dans les pays sous-développés*. in *Afrique et Développement CODESRIA* Vol, X, No 1/2, 1985.

tion financière (et de celle de la Banque Mondiale) sous forme de prêts d'ajustement structurel.

Cet appui financier du FMI est soumis à la "conditionnalité". En d'autres termes, le Fonds doit s'assurer que la politique suivie par le pays est conforme à ses statuts. En vertu de ce principe, le Fonds subordonne l'octroi de prêts à l'application d'un programme qui permettrait de parvenir à une position viable de la balance des paiements.

Ce principe de "position viable" de la balance des paiements correspond à un déficit des paiements courants, compatible avec le service de la dette du pays et qui peut être corrigé par des entrées normales de capitaux dans un délai raisonnable, sans recours à des formes spéciales de financement et sans mesures administratives de restriction en matière de commerce et de paiements⁷.

Bien que le Fonds se défende d'appliquer des mesures standards à tous les pays membres en difficulté de paiements, l'essentiel du programme d'ajustement se ramène à un arsenal de politiques de restriction budgétaire et monétaire, d'encadrement du crédit (toutes, des mesures déflationnistes), le tout combiné à une dévaluation, et enfin à des mesures de libéralisation économiques avec une ouverture du pays sur l'extérieur.

Pour le FMI, les déséquilibres sont imputables en grande partie aux dépenses de l'Etat (dépenses budgétaires) et à l'omniprésence de celui-ci dans l'activité économique. Aussi préconise-t-il comme deuxième volet des mesures à rétablir l'équilibre: le désengagement de l'Etat.

2) Concept de Désengagement de l'Etat

Avec la crise économique, la thèse de désengagement de l'Etat surgit dans les débats. Adversaires et partisans de l'interventionnisme étatique ne tarissent point d'arguments. On assisterait à l'inverse d'une situation qui a prédominé pendant plusieurs décennies aussi bien dans les pays à économie de marché développés et sous-développés que dans les pays à économie dirigée.

Dans la plupart des pays développés, la présence de l'Etat dans l'activité économique était considérée comme un moteur de la croissance en ce sens qu'il supplée à l'insuffisance du marché. La poursuite des objectifs de croissance dans la stabilité et le plein-emploi, conduit Keynes à proposer l'intervention de l'Etat pour la relance de l'activité économique et la résorption du chômage.

Dans les pays sous-développés, cette présence de l'Etat s'explique surtout par la faiblesse voire l'inexistence du secteur privé.

L'intervention de plus en plus croissante de l'Etat dans l'activité économique a permis dans certains cas, grâce aux dépenses budgétaires, une cer-

⁷ Cf. Veronica Buttner: *Le FMI et les difficultés des pays du Tiers Monde une critique du concept d'ajustement* in *Problèmes Economiques* No 1958 18 décembre 1985 p. 13.

taine prospérité. Mais elle est qualifiée par les économistes libéraux d'en-trave au bon fonctionnement des mécanismes du marché. Ils expliquent les difficultés que connaissent les pays développés et sous-développés, par l'omniprésence de l'Etat dans l'activité économique. L'Etat, selon eux, devrait veiller au libre jeu des mécanismes du marché sans intervenir directement. Par ses énormes dépenses publiques d'infrastructures économiques et sociales, d'investissements directs, de subventions, etc., l'Etat occasionne des déficits budgétaires qui sont à la base des dysfonctionnements de l'appareil économique et qui seraient l'une des causes majeures de la crise. Aussi préconisent-ils le désengagement de l'Etat comme l'une des solutions à la crise.

Désengagement, signifie que l'Etat doit réduire le secteur public par des transferts d'activités au profit du secteur privé réputé productif et rentable par excellence. Il s'agit donc de privatiser les activités rentables de ce secteur, de supprimer les entreprises publiques non rentables et de céder au privé les parts détenues par l'Etat dans le capital des sociétés, de sous-traiter des services publics et spécialisés tels les travaux publics, la police, la justice, l'éclairage public, etc.⁸.

Ce désengagement, prôné par les libéraux et encouragé par les organismes financiers internationaux (FMI, Banque Mondiale etc.), a pour objectifs de diminuer les dépenses de l'Etat, de rétablir le bon fonctionnement du marché et de renforcer le libéralisme économique. Ces mesures, de par leur nature, posent le problème de la nécessité de l'ajustement structurel.

B - Nécessité de l'ajustement structurel

Nous pouvons distinguer deux genres de causes de l'ajustement structurel. Une cause d'ordre général: la crise économique mondiale, et des causes spécifiques au niveau de chaque pays tenant à des facteurs exogènes et endogènes.

1) La crise a rendu nécessaire l'ajustement structurel

Au-delà des facteurs économiques qui expliquent les difficultés actuelles, de profondes mutations sont en train de s'opérer.

Les rapports de forces internationaux, les relations sociales et leurs fondements sont remis en cause. La théorie économique n'arrive pas à appréhender dans sa globalité la crise, ni à en donner une explication satisfaisante. Crise des concepts, crise économique, en somme crise de la société dans ses valeurs fondamentales, voilà un tableau du monde assez alarmiste.

⁸ Cf. S. Paul: "Privatisation et secteur public" in *Finance et Développement*, déc. 1985. Cf. aussi: "Désengagement de l'Etat" in *Le Monde Dossier et Documents*, oct. 1986.

La fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle ont vu se développer de nouvelles formes d'organisation du travail à travers le taylorisme et ensuite le fordisme. La mise en place de nouvelles conditions de travail, marquée par la recherche systématique des gains de temps, s'est accompagnée d'une élévation des salaires et d'avantages sociaux importants. Comme l'ont bien montré Denis Clerc et Joël Sartre-Buisson⁹, le taylorisme tout en permettant des gains dans la productivité du travail a favorisé une hausse des salaires et permis d'atteindre une période de prospérité marquée par une ère de consommation de masse. La deuxième moitié des années 60 et le début des années 70 seront marqués par une crise de productivité: les gains de productivité vont décroître; le rythme de croissance annuel de 3 à 4% ne sera pas suffisant pour maintenir l'accumulation du capital et le niveau de vie en évolution. De plus la production s'accompagne de coûts annexes élevés (coûts de pollution, de publicité, de conditionnement, de transport, etc.).

Cette crise de productivité va être en conflit avec l'efficacité de la production qui à son tour va conduire à une crise de rentabilité. Nous pouvons donc dire, qu'avant que n'intervienne la flambée des prix du pétrole (1973-74), tous les éléments de la crise étaient en place. La hausse du prix du pétrole n'a fait qu'amplifier le phénomène. De même l'inflation préexistait à la crise. En résumé nous pouvons dire qu'il y a eu une crise de productivité, une crise d'efficacité, une crise de rentabilité, mais aussi une crise d'identité à travers le rejet du productivisme, ("l'idéologie fordiste se lézarde") et crise d'équilibre au niveau international¹⁰.

L'apparition sur la scène internationale de nouveaux pays industriels comme le Brésil, la Corée du Sud, le Mexique etc., qui seraient les concurrents des pays industrialisés, est une réponse à la crise internationale. Dans ces pays, l'organisation de la production ne repose pas sur le fordisme, mais sur une exploitation caractérisée de la force du travail; les salaires versés sont très bas. "La production s'est internationalisée mais pas les conventions collectives"¹¹, font remarquer D. Clerc et Joël Sartre-Buisson. Mais il faut voir que cette tentative de rejeter la cause de la crise sur les nouveaux pays industriels (NPI) repose sur des arguments insuffisants. D'abord la part de ces NPI dans la production manufacturière et celle de leurs exportations

9 Denis Clerc et Joël Sartre-Buisson: - *La crise des politiques de crise*. in *Problèmes économiques* No 1828 du 15 juin 1985.

10

11 Denis Clerc et Joël Sartre-Buisson: art. cité page 19.

mondiales sont très faibles. D'autre part il est de plus en plus délicat de parler de production nationale. Un système productif national comme le souligne De Bernis¹², n'est pas un système qui fonctionne exclusivement à l'intérieur des frontières nationales. Le caractère national vient du fait que les capitalistes qui commandent et organisent le procès du travail et la production appartiennent à tel ou tel pays. Les systèmes productifs fonctionnent au-delà des frontières nationales; c'est pourquoi l'émergence des NPI n'est qu'un des aspects de l'internationalisation de la production initiée par les sociétés multinationales¹³.

Dans ses manifestations, la crise apparaît comme un phénomène complexe et multiforme. Mise à part la théorie schumpéterienne de l'Ecole de Maturité qui fait de la crise la suite logique de l'expansion par référence au cycle de Juglar, et celle liée au cycle de Kondratieff, l'école libérale classique et néo-classique de même que l'école marxiste, chacune suivant sa doctrine, a expliqué la crise.

Mais ce qu'il faut retenir c'est que la crise se manifeste comme une "rupture d'équilibre entre l'offre et la demande de biens et services entraînant un processus dépressif de la conjoncture économique"¹⁴. C'est un retournement plus ou moins brutal de la conjoncture qui s'est traduit par des fermetures d'usines, (ce qui a entraîné le chômage), une baisse de la production, une inflation aggravée par la hausse du prix du pétrole, alors que les cours des autres matières premières baissent, le service de la dette des pays en développement s'alourdit, tout ceci sur un fond de crise financière avec des taux d'intérêt élevés et un dollar des plus instables. D'une façon générale et surtout pour les pays en voie de développement, la chute de leurs recettes d'exportation provoque inexorablement de nombreuses difficultés financières se traduisant par des déficits de la balance des paiements, des déficits budgétaires (car les recettes d'exportation contribuent dans certains pays jusqu'à 50 ou 70% des recettes budgétaires).

Si au niveau général, la cause est la crise, au niveau de chaque pays, des facteurs exogènes et endogènes ont contribué à l'adoption des programmes d'ajustement. Quels sont pour la Côte d'Ivoire, les facteurs déterminants dans l'adoption d'un programme d'ajustement structurel?

12 G. de Bernis: *La crise économique contemporaine : de quelques questions concernant la crise* - Cahiers ISMEA Hors série No 25. - *Economie et Société* - Tome XVII No 9-10-11, septembre-octobre-novembre 1983, pp.1277 et s.

13 Il est vrai que des filiales de sociétés multinationales ont acquis une certaine autonomie d'organisation compte tenu des conditions locales, mais elles restent toujours tributaires des maisons mères.

14 *Crise ou Récession? Le grand tournant de 1974*, in *les cahiers français* No 170 mars-avril 1975, p. 3

2) - Les causes spécifiques de l'ajustement structurel en Côte d'Ivoire

L'économie ivoirienne qui a connu une croissance remarquable durant les deux premières décennies d'indépendance, (avec un taux de croissance annuel de l'ordre de 7 à 12%), va connaître à la fin des années 70 et au cours des années 80, de sérieuses difficultés. Cela pour plusieurs raisons. On évoque des raisons d'ordre interne, auxquelles s'ajoutent des raisons d'ordre externe.

(a) Au niveau interne

Il faut souligner que l'économie ivoirienne est une économie essentiellement agricole qui est beaucoup soumise aux aléas climatiques. C'est dire que les bonnes récoltes sont liées à une bonne pluviométrie. La production agricole a été sévèrement affectée par la sécheresse des années récentes (1981-1983). On enregistre une baisse des principales productions.

De 1980 à 1985 la production d'huile de palme baisse sans pouvoir retrouver son niveau de 1980.

Tableau A - Taux de variation de la production d'huile de palme

Huile de palme	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Taux de variation de la production		- 14%	0,3%	- 7%	+ 17%	- 13%

Source: Notes d'information BCEAO No 354 novembre 1986, p. 14

Tableau B - Evolution de la production exportable de bananes et d'ananas

Unité (milliers de tonnes)	Années					
	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Ananas frais	82,9	91,3	82,4	80,4	115,0	139,1
Bananes fraîches	115,6	101,3	84,6	80,4	97,3	105

Source : Annuaire de statistiques agricoles 1983-1984.

Les deux principales productions agricoles, le café et le cacao ont aussi fléchi. C'est ainsi que la production commercialisée de café durant la campagne 1983-84 ne représente que 23% de celle de la campagne 1980-81 et que celle de 1984-85 n'a pu atteindre le niveau de 1980-81 (366.800t). Quant à la production de cacao, la campagne la plus catastrophique est celle de 1982-83 avec 365.900t contre 418.700t en 1980-81. A la faveur d'une bonne pluviométrie, à partir de 1984 elle va se ressaisir et la campagne 1984-85 sera très bonne avec 570.900t.

Consécutifs à la sécheresse, on peut signaler les dégâts causés par les feux de brousse, dégâts au cours desquels des hectares de plantations partent chaque année en fumée. Au total, la sécheresse de l'année 1983 a provoqué la chute de la production agricole de 13% et par contre coup, celle de la

production industrielle de 9% suite à la baisse de production des barrages hydroélectriques.

A côté de ce facteur purement exogène qu'est la climatologie, il existe des tares propres à cette économie. Les méthodes culturales qui restent rudimentaires, privilégient l'exploitation extensive où la pratique du brûlis a encore cours par rapport à l'exploitation intensive; la mécanisation est insignifiante sinon nulle. Seul le secteur agricole moderne quelque peu mécanisé, utilise de l'engrais et des produits phytosanitaires, et même dans ce secteur la productivité du travail est faible.

Par ailleurs, il existe un véritable obstacle au financement de ce secteur, compte tenu de la rigidité du système financier et bancaire à financer l'agriculture¹⁵. Cette faiblesse structurelle du secteur agricole n'est pas compensée par un tissu industriel étoffé et performant.

(b) Au niveau externe

Le pays, indépendamment de la volonté des autorités nationales, subit l'environnement international. En effet, la Côte d'Ivoire comme bon nombre de producteurs de matière premières agricoles, est affectée par la détérioration constante des termes de l'échange.

La baisse des cours des matières premières a non seulement réduit les recettes d'exportation du pays, mais la récession de l'activité économique dans les pays industrialisés a réduit la demande de ces produits altérant sensiblement l'une des principales sources de devises du pays. Ainsi la balance des opérations courantes de la Côte d'Ivoire est-elle chroniquement déficitaire comme on le voit au tableau D.

De plus, la hausse du dollar en novembre 1986 et la hausse des taux d'intérêt font peser sur la Côte d'Ivoire un poids énorme quant au service de la dette. Celui-ci représente en pourcentage des exportations respectivement pour les années 1980, 1983 et 1984, 25%, 37% et 21,3%¹⁶.

Pour avoir une idée du service de cette dette, reportons-nous au tableau E alinéa d.

Le poids de cette dette est tel que la Côte d'Ivoire ne pouvant plus faire face à ses engagements va accumuler des arriérés de paiement. Au risque de se déclarer insolvable, elle a demandé et obtenu de ses créanciers le rééchelonnement de sa dette. Le premier rééchelonnement, portant sur un montant de 275 millions de dollars a été négocié auprès du Club de Paris et du Club de Londres en 1984, avec un délai de remboursement de 9 ans et 4 ans de différé. Ces difficultés financières auxquelles s'ajoute une facture pétrolière particulièrement lourde, montrent bien que la Côte d'Ivoire est frappée de

15 Cf. Echimane, M.V. - La création d'une nouvelle monnaie. Thèse Sces. Eco. 3e cycle Grenoble 1980.

16 Comité Monétaire de la zone franc: La zone francs en 1985 p. 36.

plein fouet par la crise. Quelle que soit la nature des chocs qui affectent l'économie ivoirienne, celle-ci doit s'ajuster à l'évolution de l'environnement international. Se soustraire à un tel impératif la condamnerait à de lourdes pertes et à une régression plus grande de ses activités. Voilà pourquoi l'ajustement structurel est nécessaire pour permettre à l'économie de retrouver une croissance sinon un "développement" équilibré.

Certes l'ajustement est nécessaire, mais quel ajustement? Pour plus de précision, portons un regard critique sur les programmes d'ajustement structurel préconisés par la Banque Mondiale et le FMI pour permettre à la Côte d'Ivoire de surmonter la crise, et sur le deuxième volet de relance de l'activité économique, qu'est le désengagement de l'Etat.

II. Ajustement structurel et désengagement de l'Etat ivoirienne analyse critique

A - Analyse du programme d'ajustement structurel

La Côte d'Ivoire a appliqué plusieurs programmes d'ajustement structurel. Le premier de 1981 à 1983, le second 1984-1985 et enfin le troisième en cours 1986-1988.

1) Le premier programme d'ajustement structurel 1981-1983.

Suscité par les difficultés économiques et financières de la Côte d'Ivoire, ce programme vise principalement deux objectifs: redresser la situation financière extérieure et jeter les bases d'une reprise de la croissance économique. Ce programme comprend donc toute une série de mesures pouvant permettre d'atteindre ces objectifs.

Pour le premier objectif, celui de redressement de la situation financière, les mesures envisagées doivent permettre de réduire le déficit des opérations courantes, tout en stabilisant le service de la dette extérieure d'une part et de réduire le déficit du secteur public d'autre part. Les mesures qui ont été appliquées procédaient du diagnostic du FMI et de la Banque Mondiale et de leurs interprétations de la situation. Ainsi selon ces deux organismes, le déséquilibre extérieur était le fait du désajustement entre l'offre et la demande des biens et services (demande/offre). Pour le réajuster, une action devait être exercée sur la demande et sur l'offre. Du côté de la demande, on assista à une réduction très importante des dépenses publiques.

Au titre du budget général de fonctionnement, la diminution a été sensible en matériel. D'un montant de 7,83 milliards de FCFA en 1980, il baissa en 1983 jusqu'à 3,51 milliards soit une réduction de près de 55% sur les 3 années¹⁷.

17 Sources des chiffres: La Côte d'Ivoire en chiffres éd. 1986-87, p. 62.

Tableau C - Détérioration des termes de l'échange

Années	Années									
	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984		
Pourcentage	48,6	-17,7	-5,4	-2,8	-27,7	-11,1	4,1	20,7		

Tableau C bis - Evolution des cours mondiaux des principaux produits ivoiriens FCFA/kg

Produits	Années									
	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984		
Café	1 222,7	739,7	776	689,8	603,3	555	1122,5	935		
Cacao	988,8	773,5	868	472,2	527,8	980	1175	930		
Coton	367,8	328	336,5	338,4	446,8	512,5	807,5	387,5		

Sources : IFS, annuaire 1986 - Marchés Tropicaux et Méditerranéens.

Tableau D - Evolution de la balance des opérations courantes

Années	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Milliards FCFA	-59,0	-43,2	-189,7	-293,3	-385,7	-383,0	-333,9	-355,6	-48,9	-11,5	-178,3
En % du PIB		2,8	10,6	15	17,9	16,7	13,4	14,2	1,7	0,3	5,5

Source: BCEAO: Notes et Statistiques documentaires NO 354, nov. 1986 p. 37. - Rapport annuel 1985, 1986.

Tableau E - Agrégats d'équilibre interne et externe

Année	Années											
	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	
(a)												
PIB	1539,3	1783,0	1944,7	2149,9	2291,4	2484,0	2497,7	2858	3138	3210		
(b)												
Saldes budgétaires (BGF+BSIE +B Annexes)				-65,85	-27,368	-40,589	-124,07	-113,661	+30,861	+12,826		
Saldes budgétaires en % du PIB				3%	1,1%	1,6%	4,96%	3,9%	0,98	0,39		
(c)												
Saldes des balances de paiements				-172,553	-119,14	-38,01	-206,225	149,768	+152	+116		
Saldes des B.P. en % du PIB				8%	4,3%	1,5%	8,2%	5,2%	4,8%	3,6%		
(d)												
Exportations	663,920	689,298	747,452	796,774	1184,347	1318,060						
Service de la dette extérieure	189,784	248,446	312,330	344,915	257,108	377,223						
Service de la dette en % PIB	8,8%	10,8%	12,5%	13,8%	8,9%	12%						
Service de la dette en % des exportations	28,59%	36,04%	42,49%	43,29%	21,71%	26,82%						

Source principale : La Côte d'Ivoire en chiffres éd. 1986-87; La zone franc rapport 1986.

Au titre du budget spécial d'investissement et d'équipement (BSIE) la réduction des dépenses d'investissement a été plus nette en 1981 et 1983. En 1981 la réduction a été de 12% et en 1983 de 20% soit 2,2% du PIB. D'autres mesures visant à réduire la consommation intérieure se traduisirent par: un blocage des salaires, une contribution financière de tous les travailleurs au titre de la solidarité nationale, le réalignement des salaires du secteur paraétatique sur ceux de la Fonction Publique, une politique monétaire encore plus restrictive (encadrement plus sévère du crédit dont le taux d'accroissement passa de 54% en 1982 et à 7% en 1983), et enfin une limitation des importations.

Toutes ces mesures restrictives visaient à réduire le pouvoir d'achat des consommateurs afin de réduire la demande et dégager des ressources pour faire face aux engagements extérieurs.

Pour réduire la demande il fallait selon la FMI et la Banque Mondiale, réduire le déficit budgétaire. On assista alors à des coupes drastiques dans le budget. Les postes visés étaient principalement ceux afférant aux dépenses de l'enseignement, aux dépenses sociales et particulièrement la ligne budgétaire de la santé publique. A ces mesures viennent s'ajouter celles relevant du désengagement à proprement parlé que nous verrons plus loin.

Du côté de l'offre, il s'agissait d'augmenter l'offre des produits primaires d'exportation, pour augmenter les recettes en devises. L'action allait donc viser la promotion des exportations des produits agricoles par des subventions à l'exportation (une forme déguisée de dévaluation), le relèvement des prix d'achat aux producteurs de produits de base d'une part, et d'autre part l'incitation à la production vivrière (pour économiser les devises servant à l'importation alimentaire). On redécouvrait comme par enchantement la nécessité de l'autosuffisance alimentaire, qui allait être menée à grand renfort de publicité.

Le tableau F donne une idée de l'action sur l'offre par le relèvement des prix officiels d'achat aux producteurs des principaux produits concernés.

Tableau F - Côte d'Ivoire - Prix officiels d'achat au producteur Francs C.F.A. le Kg

Campagnes	Cacao (a)	Café vert (b)	Coton graine Francs C.F.A. le kg	Régime de palme	Tabac (c)
1978-1979	250	250	80	10,00	200
1979-1980	300	300	80	10,00	200
1980-1981	300	300	80	10,00	230
1981-1982	300	300	80	15,00	230
1982-1983	300	300	80	15,00	230
1983-1984	350	350	100	15,00	250
1984-1985	375	380	115	15,00	230
1985-1986	400	400	115	19,00	250

(a) Stade nu-bascule tout point d'achat.

(b) Depuis 1981-1982 le prix officiel concerne le café cérisés et correspond à la moitié du prix indiqué

(c) 1ère catégorie.

Source: Statistiques économiques et monétaires. BCEAO No 354 novembre 1986, p. 14.

L'application de ce premier programme axé sur un effort budgétaire rigoureux et des mesures d'accompagnement destinées à accroître les recettes du budget, n'ont pas été sans conséquences économiques et sociales.

Sur le plan social, les premières victimes des mesures dites d'austérité, ont été les catégories sociales les plus défavorisées, vivant à la limite du minimum vital, et dont les services publics à caractère social constituaient un appoint dans leur existence. La réduction du niveau de vie déjà très bas, a porté gravement atteinte au niveau sanitaire et nutritionnel surtout de ces catégories sociales. La remise en cause de certains acquis sociaux, telle la gratuité du logement pour les enseignants allait provoquer une des grèves ayant ébranlé sérieusement le pouvoir.

La classe moyenne s'accrochait désespérément, dans l'attente de lendemains meilleurs. Le chômage s'aggravait suite aux licenciements et à l'arrivée sur le marché du travail des nouveaux diplômés.

Sur le plan économique, le redressement financier attendu s'était-il réalisé?

Après trois années d'application du programme d'ajustement structurel les résultats suivants pouvaient être constatés:

- une baisse de la production agricole de 30%¹⁸ sous l'effet de la sécheresse. Le fléchissement de la production industrielle s'explique par les délestages électriques dûs au faible niveau d'eau dans les barrages hydro-électriques (effet sécheresse).

- le déficit budgétaire s'était aggravé passant de 27,36 milliards de FCFA en 1981 à 124 milliards en 1983 comme l'indique le tableau E, alinéa b.

- le déséquilibre de la balance des paiements n'a pas été résorbé: de 119.148 milliards de FCFA soit 5% du PIB en 1981, il passe à 206.225 milliards soit 8 % du PIB¹⁹.

Sur le plan extérieur, le service de la dette s'était alourdi; il représentait en 1981, 36,04% des exportations, en 1982, 42,29% et atteignit le chiffre record de 43,29% en 1983²⁰

Pour faire face aux échéances du service de la dette, la Côte d'Ivoire obtint du FMI un crédit de 165 milliards de francs CFA. Quant à la Banque Mondiale elle accorda un prêt d'ajustement structurel (aide à la balance des paiements) de 45 milliards. Les mains liées, le pays "est financièrement en liberté surveillée"²¹.

18 Les tableaux A et B nous donnent les chiffres de cette évolution à la baisse des productions agricoles.

19 Voir tableau E, alinéa c.

20 Voir tableau E: Agrégats d'équilibre ext. et int., alinéa d.

21 Ph. Malvé. La Côte d'Ivoire à la recherche d'un second souffle in *Actuel Développement* No 56/57, 1983, p. 25.

En conclusion nous pouvons dire que toutes ces mesures ont entraîné une action fortement dépressive sur l'économie.

Le revenu des ménages avait fortement baissé. L'épargne des ménages passa de 53 milliards FCFA en 1982 à 14,50 milliards en 1983 soit une baisse de 72% par rapport à 1982. L'investissement aussi chuta de 17% entre 1981 et 1983, le crédit se ralentit²². C'est sur une base d'échec de ce premier programme, que va se greffer le second programme d'ajustement structurel.

2 - Le deuxième programme d'ajustement structurel (1984-1985).

Ce deuxième programme se caractérisa par des mesures plus rigoureuses que le premier. Ici, les deux objectifs prioritaires étant la réduction du déficit budgétaire et l'augmentation des recettes publiques, le gouvernement pratiqua de nouvelles coupes sombres dans les dépenses publiques. Le crédit allait être davantage resserré. Des mesures comportant de fortes hausses des prix des services publics, des compressions salariales, la suppression d'unités productives non rentables (deux complexes sucriers), accompagnèrent ce deuxième programme. Désormais, le Trésor allait gérer directement les excédents de la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles. Plus programme de stabilisation que d'ajustement structurel, ce deuxième programme bénéficia d'un accord de confirmation d'un an auprès du FMI de 82 millions de DTS²³, et s'accompagna d'un rééchelonnement de la dette extérieure ivoirienne d'un montant de 275 millions de dollars sur une période de 9 ans avec 4 ans de différé comme le montre le tableau H.

Tableau H - Dette: montant rééchelonnés

Milliards F.C.F.A.	1984			1985		
	Capital	Intérêts	Total	Capital	Intérêts	Total
Club de Paris	77,4	23,2	100,6	73,4	20,8	94,2
Club de Londres	113,9	-	113,9	106,3	-	106,3
Club d'Abidjan	2,9	-	2,9	34,1	-	34,1
Total	194,2	23,2	217,4	213,8	20,8	234,6

Source: La Côte d'Ivoire en chiffres édition 1986-1987 - page 84.

Comparé au premier programme, celui-ci fut un succès. En effet le déficit budgétaire se réduisit en 1984; en 1985 le budget dégagait même un excé-

22 Voir tableau G; Evolution de l'épargne et de FBCF.

23 J.P. Foirry - "L'évolution conjoncturelle de la Côte d'Ivoire en 1960 à 1985: quelques facteurs explicatifs de la crise actuelle" in *Le Mois en Afrique* NO 243-244 Avril-Mai 1986 p. 75.

dent de 30,861 milliards de francs CFA. (Tableau E al. b). Le déficit de la balance des paiements fut plus que résorbé, puisque la balance des paiements dégagait des excédents représentant 5,2% du PIB en 1984 et 4,8% en 1985 (voir tableau des agrégats d'équilibre al. c). L'année 1985 fut donc exceptionnelle; la production industrielle s'accrut de 7%. En termes réels la croissance économique du pays fut d'environ 5%, ce qui pouvait être considéré comme une légère reprise. Ce "succès" s'expliquait certes par les mesures elles-mêmes, mais aussi par les conditions climatiques extrêmement favorables que connut le pays. L'amélioration de la situation budgétaire résulta en partie de l'augmentation des recettes fiscales surtout par le biais des surtaxes à l'importation.

L'accroissement de la masse monétaire ne fut pas l'effet d'un assouplissement de la politique monétaire, mais celui d'une balance des paiements favorable qui s'expliquait par une augmentation des exportations de 48,6% en 1984 et de 11,2% en 1985. Le tableau I suivant nous donne une idée de l'évolution de la masse monétaire et du taux d'inflation.

Tableau I - Evolution de la masse monétaire et taux d'inflation

	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Masse monétaire en milliards FCFA fin de période	639651	660358	691921	829650	939411	964918
Taux d'accroissement		3,2%	4,7%	19,9%	13,2%	
Taux d'inflation		7,3%	5,9%	4,3%	1,9%	6,6%

Source: Zone franc rapport 1986.

Si les organisations internationales qualifièrent ce programme de succès, c'est que les résultats dépassèrent les prévisions. En contre-partie, les conditions de vie sociale de la population se dégradèrent fortement, le niveau de vie baissa encore. Le ralentissement de l'inflation²⁴ qu'on observe au tableau I était moins le résultat d'une politique volontariste de lutte anti-inflationniste du gouvernement; c'était la suite logique de la baisse du pouvoir d'achat des populations, et du ralentissement de l'activité économique. C'est à un véritable phénomène de déflation qu'on assistait (Ex. la baisse de la demande de logements de moyen standing, a entraîné une évolution à la baisse des loyers). Le chômage s'accrut de nouveau. C'est donc dans un climat social morose que la Côte d'Ivoire allait appliquer le troisième programme d'ajustement structurel.

3 - Le troisième programme d'ajustement structurel 1986-1988

Quoi que nous ne disposions pas du catalogue des mesures du troisième programme d'ajustement structurel, par recoupement des écrits de presse

24 Voir tableau I de l'évolution des taux d'inflation.

nous avons pu en saisir l'essentiel. Au vu des mesures dictées par le gouvernement ivoirien en début de l'année 1988, sur la TVA et son nouveau mode de calcul, il semble que l'accent ait été mis dans ce programme sur un accroissement des recettes fiscales. En attendant la publication promise de la liste complète des biens qui en seront frappés, il paraît que le pain, le riz, et la viande, biens de première nécessité ne sont pas frappés du nouveau taux de la TVA.

La vignette auto augmente de 50% alors que les salaires sont toujours bloqués; le tarif social du m³ d'eau (qui se situe à 30m³) passe de 99 F à 159 F et le tarif normal baisse, passant de 162 F à 109 F. Cette technique a pour but de faire payer les petits consommateurs c'est-à-dire les ménages et en même temps de favoriser les gros consommateurs c'est-à-dire les entreprises.

Qu'est-ce qui explique ces mesures considérées comme une nouvelle dose d'asphyxie pour une population laborieuse qui déjà se sacrifie un peu trop pour "l'intérêt supérieur de la Nation" et pour "la solidarité nationale"?

Manifestement la Côte d'Ivoire s'enfonce de plus en plus dans la crise. Avec un dollar en chute - un dollar qui est la monnaie de facturation des produits de base - et un marché des matières premières toujours à la déprime, la chute des recettes d'exportation du pays (café, cacao) atteint déjà dès le mois de mai 1987, 13 milliards de francs, alors que le service de la dette pour cette même année est de 435,3 milliards. Malgré l'accord plurianuel, unique en Afrique, signé pour rééchelonner la dette de 1986 jusqu'en 1990, la Côte d'Ivoire, en mai 1987, s'est déclarée dans l'impossibilité de payer les intérêts des emprunts étrangers²⁵.

Cette déclaration d'insolvabilité, émanant surtout d'un bon élève du FMI ne peut qu'inquiéter au plus haut niveau. La France va voler au secours de la Côte d'Ivoire par une aide de 1,6 milliards de francs supplémentaires pour soutenir le programme d'ajustement structurel.

L'année 1988 s'annonce encore plus dure que la précédente, du moins beaucoup plus pour les couches sociales les plus démunies qui auront à subir plus que les autres comme par le passé les frais de cet ajustement structurel. On oublie souvent qu'une frange des victimes de ces mesures d'austérité sont les enfants. Rappelons qu'au dernier trimestre de l'année 1987, la Banque Mondiale a financé une campagne de vaccination infantile à travers tout le pays. On peut se demander s'il n'y a pas contradiction entre le souci affiché de protection de l'enfance et les mesures des programmes d'ajuste-

²⁵ Le bilan économique et social 1987. in *le Monde Dossier et Document*. numéro spécial, janvier 1988. cf. aussi *Jeune Afrique* No 1379 du 10 juin 1987, pp. 28-31.

ment qui portent atteinte au niveau nutritionnel et sanitaire des enfants surtout ceux du Tiers Monde²⁶.

Cette hausse de la TVA ne manquera pas de relancer l'inflation. Envisager l'inflation comme un moyen de financement des déficits dans une phase de récession économique telle que celle que connaît la Côte d'Ivoire serait pousser l'économie dans une véritable impasse. Il est inévitable que cette hausse de la fiscalité en général, de la TVA en particulier ne développe une propension plus élevée à la fraude, à la contrebande et au marché noir. Beaucoup d'activités économiques surtout commerciales risquent de passer du secteur formel au secteur informel, échappant ainsi au contrôle de la puissance publique. Dans l'ensemble, les mesures d'ajustement structurels ont pesé lourdement sur la vie de la nation. Loin de contribuer au redressement économique, elles ont plutôt aggravé la récession, avec toutes les conséquences sociales et humaines que cela comporte²⁷.

Après avoir analysé les mesures d'ajustement structurel examinons le deuxième volet du programme qu'est le désengagement de l'Etat ivoirien

B - Analyse du désengagement de l'Etat ivoirien

L'économie ivoirienne se caractérise par l'intervention très poussée de la puissance publique. En effet, l'Etat est l'agent économique principal qui organise, oriente et anime l'activité économique. L'option libérale de cette économie est marquée par une forte présence étatique où les entreprises privées côtoient les sociétés d'Etat et les sociétés à capitaux mixtes. L'importance du secteur public apparaît clairement à travers le tableau G.

Demander à l'Etat ivoirien de reculer ou de réduire son poids excessif dans l'économie comme l'exige le FMI, voilà qui constitue une véritable contrainte. Le poids de l'Etat serait-il la cause de la crise? En quoi consiste exactement ce désengagement et quels sont les problèmes qu'il soulève?

Par désengagement, il faut entendre le retrait de l'Etat de la plupart des activités économiques pour laisser la place à l'initiative privée et aux mécanismes du marché. Pour les organismes internationaux en l'occurrence le FMI, la Banque Mondiale et l'USAID, si l'économie ivoirienne est en crise, c'est en partie la faute de l'Etat qui, par ses dépenses d'investissements pub-

26 UNICEF: L'ajustement à visage humain. éd. Economica, Paris, 1987.

27 Notons que dans ce troisième programme, le FMI table ces mesures sur l'approche de la balance des paiements par la méthode d'absorption, particulièrement sur le volet fiscalité de la politique budgétaire pour rétablir la "vérité des prix". Méthode bien analysée par Diouf, M.: op. cit. D'ailleurs le FMI confond allègrement "dépense" et "absorption". Du point de vue conceptuel, l'absorption se réfère à la dépense productive; ce qui est restrictif par rapport à la dépense globale dans une économie. De là découle la notion de capacité d'absorption du capital.

lics (d'infrastructure, d'entreprises industrielles), ses dépenses sociales, sanitaires et d'éducation, et par ses dépenses de fonctionnement, provoque le déficit budgétaire; ce qui ne permet donc pas de dégager suffisamment de ressources pour payer le service de la dette extérieure. Il faut donc que l'Etat se désengage. Ainsi des propos aussi naïfs que celui-ci ont pu être émis: "l'Etat ivoirien ne veut plus faire le commerce"²⁸?

La Côte d'Ivoire redécouvre-t-elle subitement les vertus du libéralisme? Assurément pas! Le modèle de développement économique ivoirien depuis l'indépendance est un modèle de "capitalisme d'Etat". Pour comprendre ce capitalisme d'Etat, il faut recourir à la nature de l'Etat²⁹.

La stratégie de développement menée par la Côte d'Ivoire s'inscrit dans une certaine logique de formation d'un capitalisme privé national. Dans cette stratégie, la phase d'intervention de l'Etat devrait constituer le relais à la privatisation des secteurs économiques où il intervient³⁰. De manière plus précise, les sociétés d'Etat, les entreprises publiques ou celles à participation majoritaire de l'Etat, devraient permettre à ceux qui les dirigent et à la classe politique au pouvoir de s'enrichir, afin de se voir "rétrocéder", le moment venu, les parts ou la propriété du capital détenues par l'Etat. Malheureusement cette nouvelle race de bourgeois capitalistes nationaux n'a pas pu voir le jour.

La privatisation n'a donc jamais été absente des préoccupations des autorités nationales qui estiment (à raison d'ailleurs), que le privé national ne remplit pas suffisamment encore les conditions pour prendre la relève³¹. Les injonctions du FMI et de la Banque Mondiale répondent elles-aussi à d'autres préoccupations. Nous en retenons trois:

- Le pays doit dégager suffisamment de ressources budgétaires pour payer ses dettes; il faut éviter que les banques privées commerciales qui ont pris le relais des institutions publiques comme principaux bailleurs de fonds du pays comme la Côte d'Ivoire, ne connaissent des difficultés par l'insolvabilité du pays. Tant que, malgré le déficit budgétaire ou celui de la balance des opérations courantes, le pays a fait face sans difficulté à ses engagements (même en empruntant pour rembourser les dettes), personne ne s'est alarmée outre mesure. La perspective d'une insolvabilité des pays débiteurs dont la Côte d'Ivoire pourrait déclencher la faillite des banques qui, cher-

28 Propos d'un ancien responsable du Ministère du Commerce.

29 Cf. Echimane, M.V.: La création d'une nouvelle monnaie. Thèse de 3ème cycle, Grenoble, 1980.

30 Cf. Ikonikoff, M. - *Rôle de l'Etat dans le Tiers Monde*, in *Revue du Tiers Monde* No 93, janvier-mars 1983, T. 24 - *L'Etat relais: un modèle de développement pour les sociétés périphériques*, in *Revue Tiers Monde*, No 76, octobre-décembre 1978.

31 Par ailleurs il n'est pas évident que la réduction des dépenses de l'Etat puisse entraîner une augmentation des dépenses du secteur privé. Etant donné que l'Etat n'est pas en concurrence avec le secteur privé, il est peu probable que puisse jouer l'effet d'éviction.

chant à faire fructifier leurs excédents de liquidité à une certaine période, ont conseillé voir incité certains pays à s'endetter au-delà de leur capacité.

- La deuxième préoccupation est celle de la régulation de la crise dans les pays industrialisés. En effet, les pays industrialisés sont à la recherche de solutions pour sortir de la crise. Les capitalistes désinvestissent au centre car les coûts de production sont si élevés que leurs profits ont tendance à baisser. Or l'espace de leur système s'étend à la périphérie, et il faut aussi l'utiliser pour réguler la crise. Ainsi sous peine de se voir refuser les prêts d'ajustement, l'Etat ivoirien doit céder aux capitaux privés les secteurs économiques rentables qu'il gère. Cependant, nous savons, et le FMI aussi, que le privé national ivoirien est très faible pour être capable de remplacer l'Etat. Il n'y a donc plus que le privé étranger pour prendre cette place. Tel est le sens de la recommandation d'ouverture du pays aux capitaux étrangers dans les mesures d'ajustement. C'est là une manière détournée de donner une bouffée d'oxygène à la gestion de la crise au Centre.

- La troisième préoccupation et non la moindre, est d'ordre idéologique. Les études anthropologiques semblent indiquer qu'en Afrique en général et en Côte d'Ivoire en particulier, les comportements des peuples sont moins des comportements individualistes que des comportements communautaires; et que la plupart des régimes capitalistes installés sont à la marge des peuples. Les difficultés à former une bourgeoisie nationale tiennent certainement à des blocages structurels modernes, mais aussi relèvent en partie de la culture, sinon des fondements philosophiques des peuples. Dans ses fondements, le capitalisme obéit à certaines valeurs, privilégie les lois du marché, la recherche du profit, s'embarrasse très peu des lois morales, glorifie l'individualisme. Or ces valeurs, si elles ne sont pas absentes, ne constituent pas des idéaux fondamentaux chez les peuples africains qui privilégient davantage les valeurs spirituelles et morales dans une certaine éthique d'équilibre sociale. Le profit est moins affecté à l'accumulation du capital productif; il est plutôt socialement détruit. Autrement comment pourrait-on expliquer que la classe dirigeante bureaucratique d'une part et les grands planteurs de cacao de l'Etat possédant des excédents de revenus d'autre part, puissent "gaspiller" énormément d'argent dans les cérémonies et festivités traditionnelles (mariages - funérailles - fêtes de génération etc.) alors qu'ils pourraient utilement investir dans des activités industrielles? Signalons qu'une part importante du surplus de revenu est stérilisé dans les pagnes et objets en or.

En demandant à l'Etat ivoirien de privatiser, on cherche non seulement à renforcer les structures capitalistes de l'économie ivoirienne, mais aussi à éliminer les quelques vestiges de comportements à tendance communautaire qui pourraient y persister, car la plupart des sociétés ivoiriennes à quelques exceptions près fonctionnaient au départ sur cette base. Le FMI agit véritablement en défenseur de l'idéologie capitaliste.

A la lumière des expériences d'ajustement des années 80, dans divers pays du tiers monde, la remarque suivante peut-être faite: la préférence des Institutions Internationales va à la liberté de marché, au laisser-faire. Comme le dit Tchungdjang Pouémi, les accords du FMI comportent toujours, "... un cadre standard, un plan presque préfabriqué: dévaluer la monnaie, éliminer les subventions pour les aliments et autres biens de base, libérer les marchés et rendre le climat de l'investissement meilleur pour les sociétés étrangères".³²

Les politiques d'ajustement structurel appliquées dans bon nombre de pays en voie de développement se sont soldées par des échecs. Elles se sont traduites en général par une baisse du niveau de vie des populations, une régression de l'activité économique et a entraîné dans certains cas des troubles sociaux (Egypte, Tunisie).

Mise à part les conditions exogènes qui expliquent les résultats des programmes d'ajustement structurels, on peut se poser la question de la validité intrinsèque de ces programmes. En d'autres termes ces mesures en soi peuvent-elles permettre le redressement économique?

Comme le dit l'UNICEF,

*...Il existe une nette distinction entre la "stabilisation" et l'"ajustement". La réduction des déséquilibre - extérieur et intérieur - ... a été obtenue grâce à la réduction des dépenses, de la production et des importations, ce qui a permis d'établir un équilibre à un bas niveau, associé à la chute du PIB, des investissements et de l'emploi et, à une moindre utilisation de la capacité de production. Mais bien que les déséquilibres aient été ainsi éliminés, la situation économique qui en est résulté n'est nullement satisfaisante. C'est la stabilisation et non... l'ajustement, qui s'est produite. L'ajustement implique la restructuration de l'économie de façon que les principaux déséquilibres soient éliminés à un niveau satisfaisant de production, d'investissement et de protection des besoins humains, l'économie étant ainsi à mesure d'assurer la croissance future et le développement soutenu*³³.

A propos de la validité intrinsèque des programmes il faut d'abord constater que le présupposé théorique du déséquilibre ne semble pas cadrer avec la réalité ivoirienne. En effet pour le FMI le déséquilibre est dû à un excès de la demande par rapport à l'offre. Or en Côte d'Ivoire le déséquilibre semble provenir plus du côté de l'offre et se manifeste du fait de la chute des recettes d'exportation. Par ailleurs l'hypothèse que, trop de dépenses entraîne l'inflation et que cela est néfaste à la compétitivité du pays semble

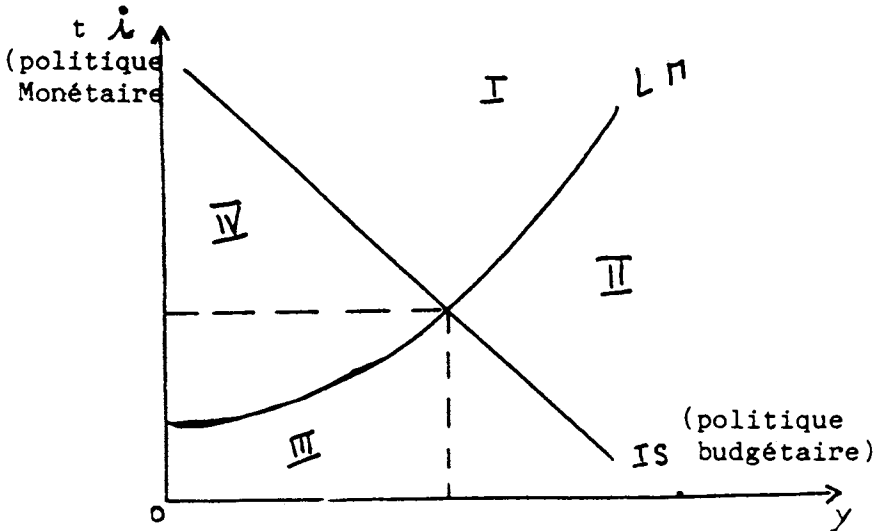
32 Tchungdjang Pouémi: *Monnaie, servitude et liberté* - édition Jeune Afrique 1980 page 196.

33 UNICEF - *L'ajustement à visage humain - Protéger les groupes vulnérables et favoriser la croissance*. Economica, Paris, 1987 page 159.

aussi insoutenable dans la mesure où les produits qu'exporte la Côte d'Ivoire sont des produits primaires dont les prix fixés sur les bourses de matière premières sont moins des prix de compétitivité, que des prix d'oligopsonne. L'inflation ne peut-être invoquée que si nous sommes en situation de plein-emploi. Or le pays se trouve en deçà de la limite des possibilités de production. C'est dire qu'il existe un excès de la capacité de production.

Ce n'est donc pas la demande qu'il faut réduire; il faut plutôt trouver les moyens d'augmenter la production (en valeur).

Supposons les courbes IS - LM données, les règles de politiques économiques pour atteindre l'équilibre interne et externe, dans un système de taux de change fixes, se présentent ainsi sur la figure.



Sur la figure, situons la Côte d'Ivoire dans la région I où la politique monétaire à appliquer doit être restrictive et la politique budgétaire expansionniste, comme le propose Munell³⁴. Or précisément la politique monétaire en Côte d'Ivoire est restrictive, il faut donc que la politique budgétaire contrairement à celle que préconise le FMI, soit expansionniste pour pouvoir rétablir l'équilibre interne (la politique monétaire étant affectée à l'équilibre externe, et la politique budgétaire à l'équilibre interne. Le FMI en proposant un politique monétaire et budgétaire à la foi restrictive ne peut qu'aggraver la situation déjà très récessionniste.

34 Cf. Charles P. Kindleberger - *Economie Internationale*; Ed. Economica, 1978, Paris. p. 436.

L'ajustement qu'il faut à l'économie ivoirienne doit répondre à un souci précis d'efficacité pour la reprise économique.

Avant d'appliquer les mesures nécessaires, il convient d'étudier et d'analyser non seulement les causes (pour s'y attaquer) mais surtout les effets de la crise au niveau de chaque catégorie socio-professionnelle; de même il convient d'étudier les effets éventuels des remèdes, pour en déterminer les coûts. On pourrait ainsi dans un esprit de justice sociale, éviter que les catégories sociales à faible revenu, aient à payer plus que les autres, les frais de l'ajustement. Le vrai problème est comment gérer au mieux la crise?

Les politiques d'ajustement appliquées en Côte d'Ivoire visent au premier chef, à rétablir l'équilibre de la balance des paiements. Elles encouragent donc l'exportation des produits de base. Nous pensons qu'une amélioration de la balance des paiements peut être obtenue, en supprimant l'importation de produits non absolument nécessaires tels d'alcool, le tabac... qui peuvent être produits dans l'optique de la politique d'import-substitution. De même on peut réduire l'importation des produits alimentaires en augmentant la production vivrière (riz, maïs, banane plantain, fruits et légumes etc...). Dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire, le secteur vivrier devrait bénéficier d'un financement comparable à celui de l'exportation et être soutenu par la même infrastructure et les mêmes services techniques d'appui³⁵.

En second lieu ces politiques visent à rétablir l'équilibre interne. La réduction du déficit budgétaire peut être obtenu sans toucher aux dépenses sociales et sanitaires. On peut réduire le nombre de représentations diplomatiques dans le monde, une représentation par groupe de pays; exemple une seule représentation pour l'Afrique Centrale, une seule pour le Maghreb, une pour les pays d'Amérique Central, une ou deux pour le Moyen Orient etc... On peut aussi faire de petites économies en supprimant le bon d'essence aux usagers des véhicules administratifs à usage personnel; interdire la circulation de ces véhicules les week-ends et jours fériés, cela les amortirait moins vite. Certes ces mesures sont insignifiantes au regard de l'ampleur du problème, mais elles auront le mérite d'éveiller une certaine prise de conscience, un respect du bien public. Les petites économies ont aussi leur importance. Comme le disait Kim Il Sung:

Il faut nous habituer à utiliser efficacement et à économiser toute chose, aussi petite soit-elle, si non nous ne pourrons pas gérer convenablement l'économie du pays³⁶. On pourrait aussi augmenter les recettes fiscales sans forcément augmenter les taxes. Pour cela il faut recouvrer les impayés d'impôt. Veiller à ce que les contribuables s'acquittent effectivement de

35 Cf. UNICEF: op. cit. p. 221.

36 Kim Il Sung; *oeuvres choisies* Tome I éditions en langues étrangères Pyonyang Corée 1976, p. 488.

leurs obligations (impôt sur la propriété bâtie et non bâtie). Par ailleurs une révision des conditions d'exonération des entreprises dite "prioritaires", permettrait à l'Etat de récupérer une bonne partie du manque à gagner fiscal.

A côté de ces mesures superficielles de correction des déséquilibres, il convient d'envisager une modification en profondeur des structures, si l'on veut réduire les méfaits de la crise, et remettre l'économie ivoirienne sur le chemin de la croissance³⁷.

Pour cela le rôle économique de l'Etat (Etat en tant qu'entrepreneur) doit être renforcé. L'Etat constitue en Côte d'Ivoire le garant aux yeux des bailleurs de fonds et des organismes internationaux, qui, pour accorder des prêts même au secteur privé exigent son aval par le biais de la Caisse Autonome d'Amortissement. Il n'y a pas de doute, au stade actuel du développement du pays, et plus encore en cette période de crise, que le rôle de l'Etat soit déterminant. Comme le fait remarquer Ricardo French-Davis,

*la libération des marchés et la privatisation encouragées par le plan Baker ne sont pas de nature à éliminer les déséquilibres*³⁸.

Plutôt que de privatiser, il faut reformer les entreprises publiques à caractère industriel et commercial et les sociétés d'Etat, dans leur gestion, en restructurant le secteur productif. La gestion de ces entreprises doit obéir à des critères de rentabilité. La gestion des fonds publics doit être rigoureuse et soumise au contrôle afin d'éviter les "erreurs de gestion"³⁹.

Il faut éviter le dénigrement insidieux et systématique du secteur public, qui décourage toute action visant à améliorer son efficacité⁴⁰.

Identifier l'entreprise publique au déficit, au gouffre financier, est une grave erreur conceptuelle. Dans les pays européens, notamment en France, des entreprises publiques ou nationalisées (SNCF, Renault, etc.) dégagent en fin d'exercice des excédents, pourquoi nos entreprises n'en feraient-elles pas autant?

La stratégie de financement de l'économie a été jusqu'à présent de compter presque exclusivement sur l'extérieur. Aussi pensons-nous qu'il faut recentrer l'économie par la recherche de sources internes de financement. A cet effet, il faut créer et mobiliser l'épargne intérieure par une politique d'incitation morale, civique et économique. Compte tenu de la faiblesse du privé, l'Etat peut encourager d'avantage l'organisation des coopératives de production du

37 Ricardo French-Davis; "Dette extérieure - ajustement et développement en Amérique Latine" *Revue Tiers Monde*, Tome XXVIII No 109, janvier-mars 1987, p. 92.

38 Ricardo French-Davis - "Dette extérieure, ajustement et développement en Amérique Latine". *Revue Tiers Monde*, tome XXVIII No 109, janvier-mars 1987, p. 92.

39 Les erreurs de gestions sont ici une manière élégante de qualifier les détournements de denier publics.

40 R. French-Davis: *Ibid.* p. 93.

genre des Groupements à Vocation Coopératives (G.V.C.) renouvés pour soutenir l'activité économique.

On peut valoriser la force du travail et l'utiliser abondamment pour créer le capital comme l'indique Nurkse⁴¹. En effet des programmes de travaux publics à forte intensité de travail peuvent permettre d'utiliser la main-d'oeuvre abondante pour la mise en place d'infrastructures économiques et sociales et élever ainsi la productivité à long terme. Une participation communautaire peut apporter une aide à la formulation des programmes de redressement et fournir les ressources humaines à leurs applications. L'apport extérieur doit être conçu comme un appoint et non plus comme l'essentiel dans le long terme.

Une autre source de financement interne est le financement monétaire du déficit budgétaire. Si la Côte d'Ivoire a beaucoup recours à l'emprunt extérieur, c'est parce que les institutions bancaires et monétaires de l'UMOA l'y contraignent. En effet, la Banque Centrale de l'UMOA l'y contraignent. En effet, la Banque Centrale ne peut consentir que 20% des recettes budgétaires comme avance au Trésor Public; ce qui apparaît dérisoire, quand on sait que dans de nombreux pays le concours de la Banque Centrale au Trésor Public est très important. Nous estimons que sans faire de politique trop laxiste on pourrait utiliser la création monétaire dans le financement du déficit intérieur, augmenter le crédit à l'économie, l'orienter dans les secteurs de production dans un premier temps, et ensuite augmenter le crédit à la consommation, enfin débloquer progressivement les salaires.

Au niveau international certaines propositions méritent une attention particulière. Le FMI qui demande aux pays en développement de s'ouvrir sans réserve, devrait exiger des pays développés l'ouverture également de leurs marchés aux produits de base et produits manufacturés des pays en développement. La restructuration de l'économie ivoirienne comme celles des autres pays en développement, serait de peu d'efficacité sans une restructuration des pays développés qui accroîtrait leur demande d'exportation de produit de base.

L'instabilité du dollar a créé une certaine incertitude qui entraîne la spéculation au détriment de l'investissement et des gains de productivité; aussi convient-il de stabiliser le dollar⁴². Par ailleurs il faut bien sûr stabiliser son service en le plafonnant. On pourrait aussi indexer le service de la dette sur les recettes d'exportation. Pour éviter que les fluctuations du dollar n'influence la dette, il serait judicieux de conclure les emprunts en monnaie constante.

41 Nurkse, cité par l'UNICEF op. cit. page 234.

42 Cf. Ricardo French-Davis op. cit. p. 90.

Bibliographie

- Arnaud, P. - La dette du tiers monde, *la découverte* Paris 1984, 128 p. Coll. "Reperes".
- Almeida Ayité-Fili d' - "la privatisation des entreprises publiques en Afrique au sud du sahara. 1ère et 2ème partie in *le Mois en Afrique* No 245-246. Juin-Juillet 1986: NO 247-248 Août-Septembre 1986 - pp. 55-70 et pp. 68-79.
- Aylen, J. - "La question de la privatisation dans les pays en développement" in *Problèmes Economiques* No 2028, 11 juin 1987 pp. 10-17.
- BCEAO - Notes d'informations et statistiques divers numéros.
- Beaurain, C. - "Initiative Baker" in *Revue Banque* No 462 Juin 1986 pp. 539-544.
- Bekolo-Ebe, B. - "Les mesures de "stabilisation" du FMI et le déséquilibre extérieur dans les pays en voie de développement" in *Problèmes Economiques* No. 1652, 19 déc. 1979 pp. 6-12.
- Bemis, g. de - "De quelques questions concernant la crise" in la crise économique contemporaine" *cahiers de l'ISMEA série HS No 25*. Economies et sociétés tome XVII Nos 9-10-11 Septembre, Octobre, Novembre 1983.
- Bhatia, R.J. - "Les efforts d'ajustement en Afrique au sud du sahara, 1980-1984" in *Finances et développement*, septembre 1985, pp. 19-22.
- Bulletin du FMI* - "Conditionnalité...", supplément, 8 septembre 1986, pp. 257-259.
- Bulletin du FMI* - "Séminaire de Dakar, publication de l'ouvrage consacré aux problèmes de l'Afrique de l'Ouest" 6 octobre 1986 pp. 296-298.
- Bulletin du FMI - "Côte d'Ivoire : les efforts d'ajustement ont permis à l'économie de retrouver sa vitalité" 24 novembre 1986 - pp. 361-363.
- Bulletin du FMI - "Nécessité d'un ajustement orienté sur la croissance" Allocation de M. Camdessus, Directeur Général FMI, 25 Mai 1987, pp. 145-147.
- Boyer, R. - "Crise et flexibilité" in les *Cahiers français* No 231, Mai-Juin 1987.
- Buttner, V. - "Le FMI et les difficultés des pays du tiers monde: une critique du concept d'ajustement" in *Problèmes Economiques*. 18 Décembre 1985, pp.12-15.
- Cahiers Français (les)* - "1975: Crise ou récession?" No 170, Mars-Avril 1975.
- Camdessus, M. - "De meilleures perspectives d'expansion dépendent de la qualité de l'ajustement" in *Bulletin du FMI*. 16 Mars 1987 pp. 65 et 77-78.
- Carreau, D. - *Le système monétaire international - aspects juridiques* - Armand Colin, Paris, 1972 - 396 p.
- Cartier-Bresson, J. - "Le plan cruzado et l'hétérodoxie économique" in *Revue Tiers Monde* No 109 janvier-Mars 1987, pp. 173-206.
- Conjoncture - Société Générale - "La crise mondiale". Mars 1983 repris in *Problèmes Economiques* No.1828 - Juin 1983 pp. 3-7.
- Clerc, D., Lipietz, A. et Sartre-Buisson J. - *La crise*, Syros, Paris 1983.
- Clerc, D. et Sartre-Buisson, J. - "La crise des politiques de crise" in *Problèmes Economiques* No 1828 juin 1983, pp. 18-19.
- Comité Monétaire de la zone franc - Zone franc rapport, 1985 et 1986.
- Dadzie, K. - "Une situation extrêmement inquiétante" in *Le Courrier ACP-CEE* NO 97, Mai-Juin 1986, pp. 81-84.
- Diagne, A. - "Les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel en Afrique: l'expérience sénégalaise des années 1980" Communication au *Colloque* organisé par l'UNICEF sur l'ajustement. Abidjan, Août 1987.
- Diouf, M. - Fondements théoriques des politiques d'ajustement du FMI dans les pays sous-développés. in *Afrique et Développement* CODESRIA Vol. X; NO 1/2, 1985.
- Drouin, M. - "Evolution de la politique du FMI vis-à-vis des pays en voie de développement in *Problèmes Economiques* No 1716 Mars 1981.
- Edwards, S. - "Comment programmer les mesures de libéralisation économique dans les pays en développement in *Finances et Développement* Mars 1987 pp. 26-29.
- Erb, R.D. - "Ajustement, croissance et rôle du Fonds in *Finances et Développement*. Mars 1986, pp. 2-5.
- French-Davis, R. - "Dette extérieure, ajustement et développement en Amérique Latine" in *Revue Tiers Monde*, Tome XXVIII No 109, Janvier-Mars 1987, pp. 79-94.
- Foirry, J.P. - "L'évolution conjonctuelle de la Côte d'Ivoire en 1960 à 1985; quelques facteurs explicatifs de la crise actuelle" in *Le mois en Afrique*. No 243-244, Avril-Mai 1986, pp. 71-80.

- Gankou, J.M. - "Dévaluation et politique d'ajustement" in *Revue Tiers Monde* No 109, Tome XXVIII, Mars 1987 pp. 209-227.
- Grellet, G. - "Les politiques d'ajustement orthodoxes: un point de vue critique" in *Revue Tiers Monde* No 109 Tome XXVIII, Janvier-Mars 1987, pp. 09-23.
- Heller, P.S. - "Analyse et ajustement des dépenses publiques dans les PMA" in *Finances et développement*, juin 1985 pp. 2-5.
- Hugon, P.H. - "Les jeux économiques et les enjeux des politiques orthodoxes en Afrique: le cas de Madagascar et du Nigeria" in *Revue Tiers Monde*. Tome XXVIII No 109, Janvier-Mars 1987, pp.121
- Ikonicoff, M. et Sigal, S. - "L'Etat relais" in *Revue Tiers Monde* Tome XIX No. 1976 Oct.-Déc. 1978 pp. 690-706.
- Ikonokoff, M. - "Théorie et stratégies du développement: le rôle de l'Etat" in *Revue Tiers Monde*, Tome XXIV No. 93 Janvier-Mars 1983 pp. 9-33.
- Kasse, M. - "Réflexion sur quelques éléments d'approche de la crise actuelle de l'économie mondiale", Faculté des Sciences Juridiques et économiques de Dakar, Paris A. Pedone 1975.
- Khan, G.I. - "Ajustement et croissance: une approche de coopération" in *Finances et développement* juin 1985 pp. 6-7.
- Khan, M.S. et Knight - "Les programmes d'ajustement financés par le Fonds ralentissent-ils la croissance?" in *Finances et développement*, Mars 1980 pp. 30-32.
- Killick, T. - "Le rôle du FMI dans les pays en développement" in *Finances et développement* No. 3 vol. 21 septembre 1984 pp.21-26.
- Kolm, S. Ch. - "La cause de la crise" in *Annales ESC*, Mai-Juin 1985, No. 3, 563-577.
- Lafay, G. - "Les principaux mécanismes de la crise industrielle" in *Problèmes Economiques* No. 1828 Juin 1983 - pp. 8-12.
- Larosière, M. de - "Les pays doivent s'efforcer d'être les maîtres de leur propre destinée économique" in *Bulletin du FMI*, 21 juillet 1986 - pp. 209-222.
- L'Heriteau, M.F. - *Le FMI et les pays du Tiers Monde*, Paris, 1980.
- Malve, P.H. - "La Côte d'Ivoire à la recherche d'un second souffle" in *Actuel Développement* No 56-57, 1983 - pp. 21-26.
- Ministère de l'Economie et des Finances - *La Côte d'Ivoire en chiffre*, éd. 1986-1987.
- Monde (Le): *Dossiers et documents* - Bilan Economique et Social 1987, numéro spécial, janvier 1988.
- Monde (Le), dossiers et documents - "Vivre avec la crise" No. 137 No spécial Octobre 1986.
- Norel, Ph. - L'évolution conflictuelle des politiques de développement" in *Le Monde Diplomatique*, Mai 1987, p. 25
- Olivier, J.P. - "Afrique : qui exploite qui?" in *les Temps Modernes*, No 346, Mai 1975, pp. 1506-1551.
- Ominami, C. - *Le Tiers Monde dans la crise*, Paris, la Découverte 1986, Coll. "Reperes" 128 p.
- Omotunde, E.G. Johnson - "Dévaluation monétaire et accroissement des exportations" in *Finances et développement*, Mars 1987, pp. 23-25.
- Paquot, E. - "Endettement : le cercle infernal" in *Actuel Développement*, No 56/57 1983 pp. 5-9.
- Paul, S. - "Privatisation et secteur public" in *Finances et développement* déc. 1985 pp. 42-45.
- Pebereau, M. - Les promesses de la privatisation" in *Problèmes Economiques* No. 2018. Avril 1987 pp. 2-5.
- Pelletier, G. - "Réflexions sur les entreprises publiques en Afrique" in *Revue Banque Special* décembre 1981 pp. 17-24.
- Reichmann, T.M. - "L'aide conditionnelle du Fonds et les problèmes d'ajustement, 1973-1975" in *Finances et Développement*, vol, 15 No 4, Décembre 1978, pp. 38-41.
- Sharpston, M.J. - "Les effets économiques des exportations par les pays en voie de développement des produits manufacturés" in *Finances et développement* vol. II, No 4 Décem. 1974 pp. 32-43.
- Sidhmon, M. - "Les thérapeutiques de redressement économique du FMI" in *Problèmes économiques* No 1652, Déc. 1979, pp. 3-6.
- UNICEF - *L'ajustement à visage humain*, Paris, Economica, 1987.
- Vignes, J. - "La crise vue du Tiers Monde" in *Problèmes Economiques* No 1448 Nov. 1975, pp. 3-7.
- Wanda, T. - "Les effets de l'ajustement" in *Finances et développement*, décembre 1984, pp. 2-5

- Zinn, K.G. - "Une interprétation shumpétérienne de la crise actuelle" in *Problèmes Economiques* No 1848, novembre 1983, pp. 11-16.
- Zulu, J.B. & Nsouli, S.M. - "Adjustment programmes in Africa" in *Finance & development*. March 1984, pp. 5-9.